INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES RÉGIONALES

Des mesures attendues pour appuyer le dynamisme économique des régions, soutiennent la FCCQ et la CCICL

Montréal, le 5 juillet 2019 – Les investissements de 22,5 M$ du *Programme d'aide pour les dessertes aériennes régionales*, d'ici 2022, doivent permettre d'améliorer les installations aéroportuaires régionales à travers le Québec, en plus d'inciter à l'implantation de nouvelles dessertes aériennes, croient la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Canada Liban (CCICL).

La demande en ce sens est importante et souvent spécifique. « Des villes en région ont des projets d'attirer des vols commerciaux, afin de permettre aux gens d'affaires et aux travailleurs, entre autres, de voyager plus facilement vers d'autres destinations d'affaires importantes au pays, voire ailleurs dans le monde via Montréal ou Québec, par exemple », précise Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ.

« Pour des communautés de Montreal, détenir les installations nécessaires pour obtenir les vols commerciaux représente un moteur économique important, pour attirer des entreprises à s'installer dans ces villes et pour contribuer au dynamisme économique des régions », affirme Charles Aboukhaled, président de la CCICL. « Parmi les critères de sélection d'une entreprise pour développer des activités économiques dans une région particulière, la présence d'un aéroport et de vols commerciaux a souvent une incidence sur la décision finale d'aller s'y installer pour développer ses activités ou non », poursuit Stéphane Forget.

Tarifs aériens

Les billets d'avions doivent demeurer compétitifs et accessibles aux voyageurs, car le prix a forcément une incidence sur l'utilisation des vols régionaux. « En ce sens, l'aide gouvernementale via l'élargissement et la bonification du *Programme de réduction des tarifs aériens* annoncée l'année dernière, favorise la viabilité des liaisons aériennes régionales, au moindre coût possible pour les voyageurs, notamment les touristes qui pourront choisir de visiter davantage de régions québécoises », ajoute Charles Aboukhaled.

Le gouvernement fédéral doit également faire sa part

« Le gouvernement fédéral doit également déployer des ressources pour répondre aux besoins en développement et en maintien des actifs des aéroports régionaux québécois. Plusieurs aéroports québécois ont besoin d'être modernisés », insiste Charles Aboukhaled. « La capacité actuelle de certaines infrastructures pose des limites ponctuelles ou saisonnières dans la desserte aérienne de certaines régions », conclut Stéphane Forget, citant en exemple la nécessité d'allonger ou rénover certaines pistes d'atterrissage régionales et moderniser certains équipements.